

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



## Coronavirus : Évolution de la situation sanitaire au 7 avril 2021.

Une nouvelle conférence téléphonique a eu lieu aujourd'hui avec la Direction Générale pour faire le point sur la situation COVID dans les services Douane.

De très nombreuses questions se posent depuis les annonces inopinées de 3<sup>ème</sup> confinement par le Président de la République qui ont des conséquences concrètes sur l'organisation de vie des agents. Beaucoup de collègues se retrouvent en détresse faute de solution satisfaisante leur permettant de concilier leur vie privée et professionnelle. Cette audioconférence était donc très attendue pour faire un point précis. Nous n'avons obtenu que des réponses partielles, plusieurs éléments de flou subsistent.

**Au 1<sup>er</sup> avril** (date du dernier recensement) : 5644 agents au total en télétravail (on est encore bien loin des 9300 agents en télétravail, objectif chiffré fixé à la DG par la Fonction Publique... (ce qui démontre que l'atteinte des objectifs n'est simple pour personne ! 😊) 181 personnes ont été placées en isolement sur 1 semaine. Nouveaux cas COVID : 66 agents sur 1 semaine (chiffre doublé par rapport à la semaine précédente), dont 19 en Occitanie et 13 à la DIPA.

**Congés :** Le message RH adressé aux agents n'était pas très clair. La DG a précisé que l'administration serait « bienveillante » envers les agents qui poseraient des congés non prévus pour cette période. Toute latitude doit être laissée au chef de service. En revanche la position DG est contraignante pour les agents ayant déjà posé des congés, qui doivent annuler leur voyage ou location pour le mois d'avril et ne peuvent pas pour autant annuler leurs congés. *Il y a donc dans le discours DG une contradiction. La bienveillance s'applique plutôt pour l'intérêt de l'administration.*

**ASA et Su :** une note explicitant les aspects confus des dispositions va être adressée dans les services très rapidement.

**Accueil des enfants de douaniers en crèche ou centre aéré :** la DG essaie d'obtenir l'inclusion des douaniers dans la liste des personnels prioritaires de la Fonction Publique. Sans résultat à ce stade. L'implication et l'utilité des douaniers dans la gestion de la crise ne sont pourtant plus à démontrer !

**Vaccins :** Comme pour l'accueil des enfants, l'administration de Bercy ne semble pas pressée de faire reconnaître les douaniers comme public prioritaire pour la vaccination. Un comble quand on connaît l'exposition forte de nos collègues au virus dans certaines situations de travail.

**Masques FFP2 :** La médecine de prévention semble avoir décidé que ces masques, non seulement ne s'imposaient pas en situation d'exposition forte au virus, mais encore étaient plutôt peu performants dans le sens où on est plus rapidement tenté de l'enlever qu'un masque chirurgical.

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎: 01 57 53 29 21

[cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



*La Vie à Défendre*

**Écoles :** dès qu'une formation peut être basculée du présentiel au distanciel, c'est fait. Certaines formations ont été reprogrammées sur le 2<sup>nd</sup> semestre. Les formations très techniques (marins, maîtres-chien, motards...) restent assurées en présentiel.

**N'HÉSITÉZ PAS À NOUS FAIRE REMONTER TOUTE DIFFICULTÉ QUE VOUS RENCONTRERIEZ DANS CETTE PÉRIODE HORS NORME, NOUS NOUS EN FERONS L'ÉCHO AUPRÈS DE LA DG.**

**CFTC-Douanes :**

*Sur un autre ton.*